



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du jeudi 16 janvier 2003

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993, concernant la réglementation de la tutelle sur les communes dans la Région néerlandophone.

SEANCE PUBLIQUE

1. Installation nouveau conseiller – prestation de serment.
M. Bosmans, premier successeur sur la liste LB – prête serment dans les mains du bourgmestre et est par conséquent installé comme conseiller communal.
2. ASBL Wemmel-Sport – budget 2003
Le budget 2003 est approuvé avec 14 voix pour, et 4 abstentions sur 18 membres présents.
3. ASBL Pro-Humanitate – budget 2003
Le budget 2003 est approuvé avec 12 voix pour, et 6 abstentions sur 18 membres présents.
4. Rapport annuel 2001
Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.
5. Ratification approbation modification au budget n° 1 et 2 – exercice 2002
Le conseil en prend connaissance.
6. Budget communal 2003
Le budget communal exercice ordinaire et extraordinaire est approuvé à l'unanimité.
7. Centimes additionnels au précompte immobilier.
Le conseil fixe à l'unanimité 850 centimes additionnels au précompte immobilier.
8. Impôt complémentaire à l'impôt des personnes physiques
Le conseil fixe à l'unanimité 6,5 % d'impôt complémentaire à l'impôt des personnes physiques.
9. Circulation :
 - Passage pour piétons église Saint-Servais
 - Passage pour piétons et ligne blanche ininterrompu rue Robbrechts
 - Parking pour invalide rue du Panorama
 - Chée de Bruxelles
10. Affiliation à l'intercommunale Havicrem
Il est décidé à l'unanimité à l'affiliation à l'intercommunale Havicrem en vue de la fondation et la gestion d'un crématoire intercommunal dans l'arrondissement Halle-Vilvoorde.

SEANCE A HUIS CLOS

11. Démission membre personnel communal

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove